



## PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE MARDI NEUF JUILLET DEUX MILLE VINGT QUATRE à partir de 8 heures 30 minutes.

A la requête de la société CREDIT REGIONALE DE AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE, dénommée CREDIT AGRICOLE CENTRE FRNACE, société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit, inscrite au registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND sous le numéro 445 200 488 dont le siège social est 1, Avenue de la Libération à CLERMONT FERRAND, agissant, poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

Laquelle fait élection de domicile en notre étude,

Ayant pour avocat constitué Maître Joseph ROUDILLON, avocat au barreau de MONTLUCON, y demeurant 13, rue André MESSAGER, laquelle constitution emporte élection de domicile en son cabinet.

**AGISSANT A L'ENCONTRE DE**

©AVOVENTES.FR

**EN VERTU :**

De la copie exécutoire d'un acte authentique dressé par Maître Eric BONHOMME, notaire à COMMENTRY, en date du 31 Juillet 2014.

D'un COMMANDEMENT de PAYER valant SAISIE IMMOBILIERE, signifié par acte du ministère de la SCP MOTTET DUCLOS TISSOT, commissaires de Justice Associés à ST JULIEN EN GENEVOIS en date du 28 Mai 2024 et d'un COMMANDEMENT de PAYER valant SAISIE IMMOBILIERE, signifié par acte du ministère de la SAS ACTHUIS GRAND EST à VITRY LE FRANCOIS, en date du 30 Mai 2024.

Aux termes de l'article R322-1 du Code des procédures civiles d'exécution:

« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux désignés dans le commandement afin de dresser un procès-verbal de description, dans les conditions prévues par l'article R322-2.»

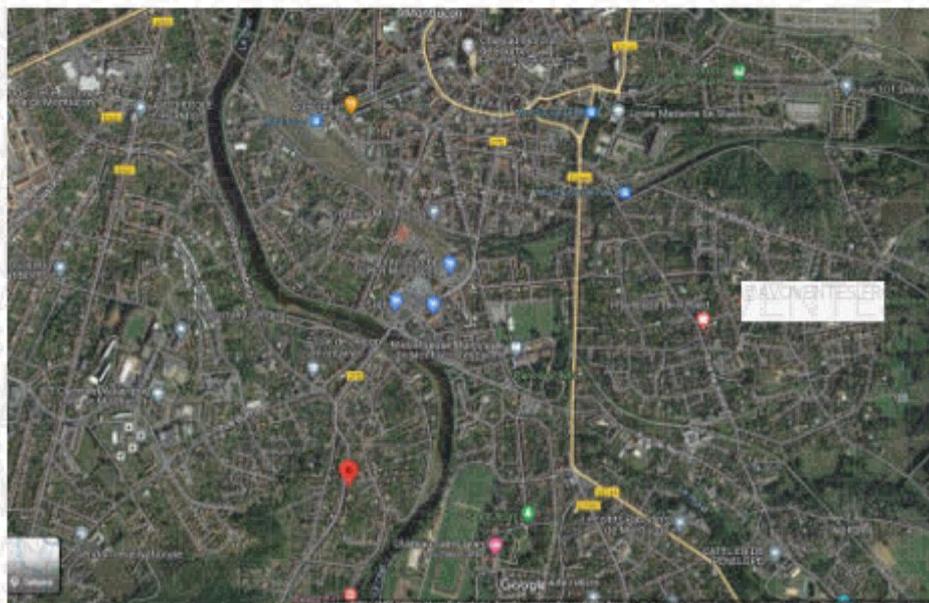
Et de l'article R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution:

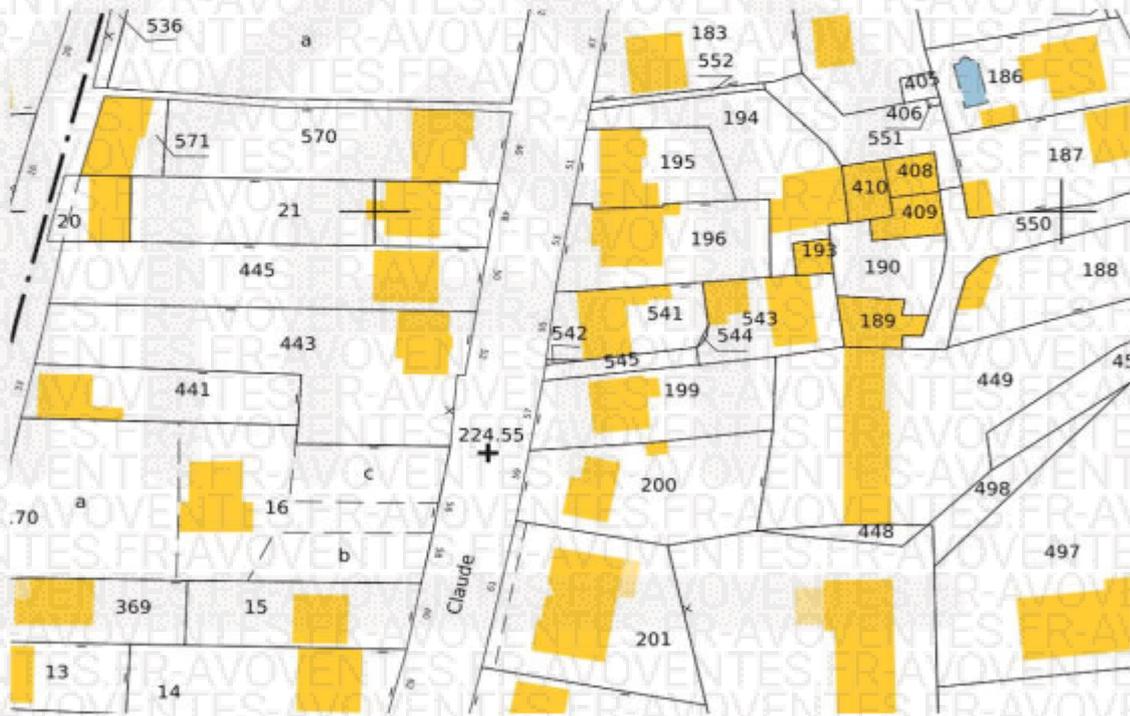
« L'huissier de justice peut utiliser tout moyen approprié pour décrire des lieux et se faire assister par tout professionnel qualifié en cas de nécessité. »

Ce Procès verbal comprend conformément à l'article R322-2 du Code des procédures civiles d'exécution:

**Description de l'Immeuble**

L'immeuble est situé sans une zone pavillonnaire située à environ deux kilomètres du centre de MONTLUCON.





Il est cadastré sur la commune de MONTLUCON :

Section	N°	Lieudit	contenance
BN	541	55 Av Claude DEBUSSY	2 ares 32 centiares
BN	544	55 Av Claude DEBUSSY	1 centiare

Origine de propriété : Acte dressé par Maître Eric BONHOMME, notaire à COMMENTRY en date du 31 Juillet 2014 publié au service de la publicité foncière de MONTLUCON le 1<sup>er</sup> Aout 2017 sous le numéro 0304P03 Volume 2014P2464 et attestation rectificative en date du 4 Janvier 2015 publiée le 16 Janvier 2014 sous le numéro 0304P03 volume 2015P195.

**Je soussigné, Jean Louis JANICOT, Huissier de Justice Associé, membre de la SELARL Action Allier Juris, société titulaire d'un office d'Huissier de Justice 126, Boulevard de Courtais à 03100 MONTLUCON,**

Certifie m'être transporté, ce jour, 55, Avenue Claude DEBUSSY à MONTLUCON, où étant je procède aux constatations suivantes en présence de :

SARL DTI EXPERTISE  
témoins  
serrurier de la SARL METAL 3D  
Deux salariés du service d'assainissement de la ville de MONTLUCON.

La maison est située en bordure de route.

Elle est édifiée sur sous-sol en partie enterré et se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage.

La toiture deux pans avec lucarne est recouverte de tuile mécaniques.

Les façades sont recouvertes d'un crépi en état avec des reprises en ciment, notamment en façade arrière et au niveau de l'un des murs pignon.

Côté rue un muret surmonté de panneaux de clôture métallique. Un portillon et un portail deux vantaux qui donne accès à un garage.

Du côté de la parcelle 545 un portillon métallique.

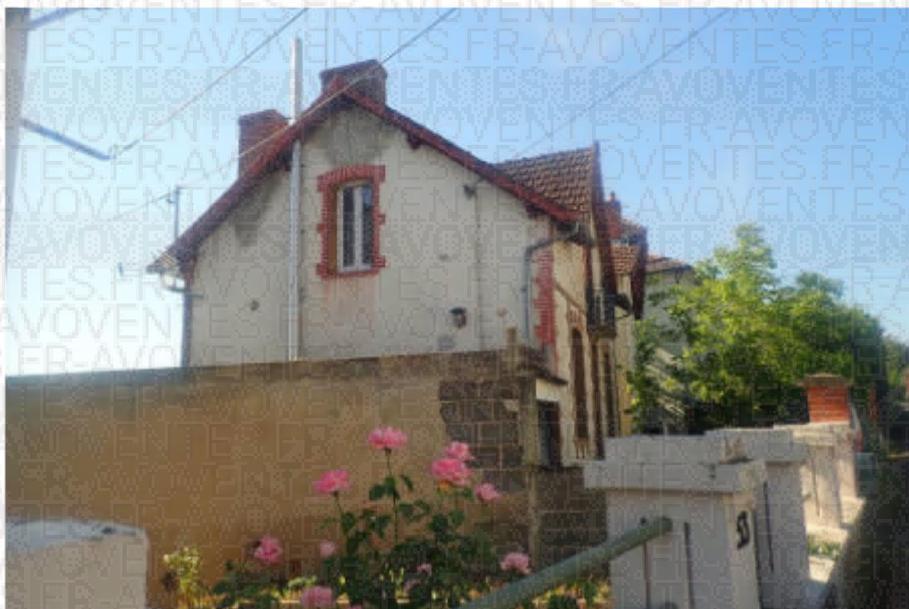
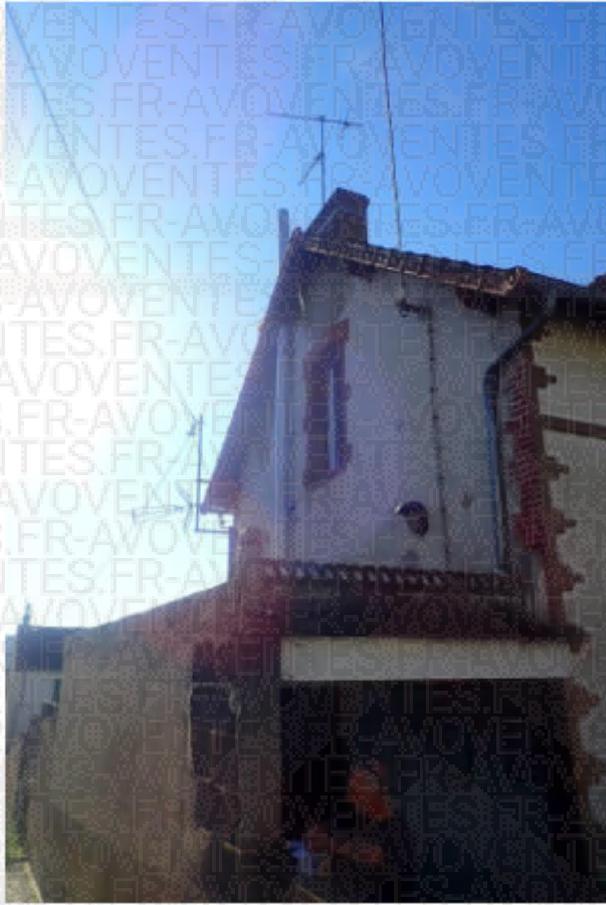
Adossé au pignon gauche un garage avec toit terrasse. Les murs sont en mâchefer et en mauvais état. Une porte de garage coulissante, une porte en bois à l'arrière, côté jardin. Installation électrique.

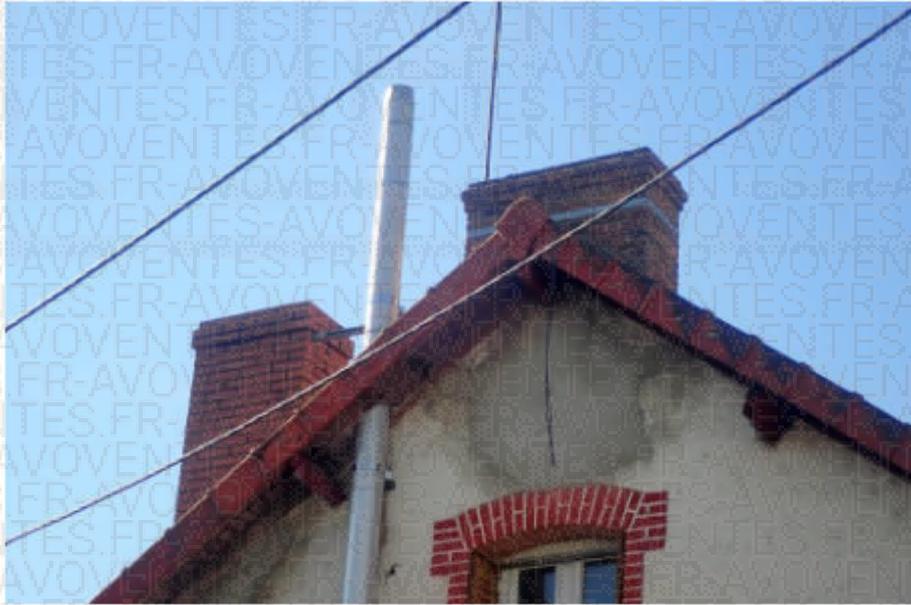
En façade arrière une terrasse en béton et barrière métallique. Un escalier en béton donne accès au jardin.

Le jardin est entièrement clôturé par un mur en parpaing sur deux faces et par un panneau en bois sur la dernière face.

Dans le prolongement du garage un bâti avec toiture un pan recouverte de tuiles mécaniques. Porte en bois, installation électrique.



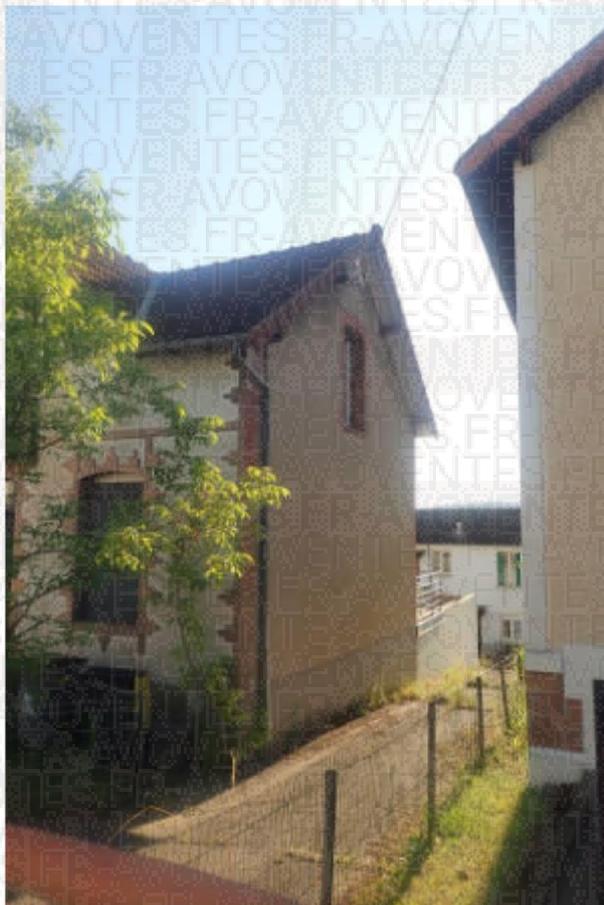
























8

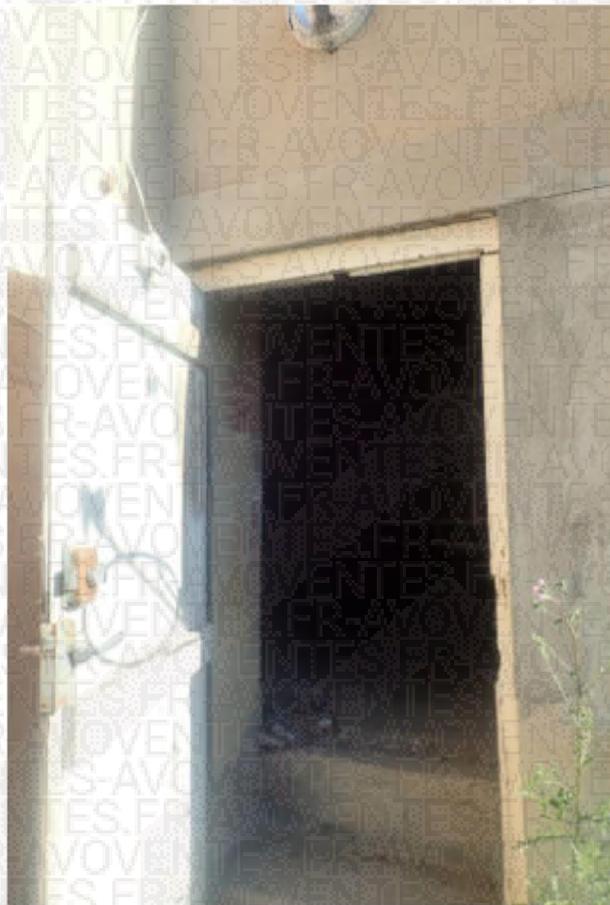


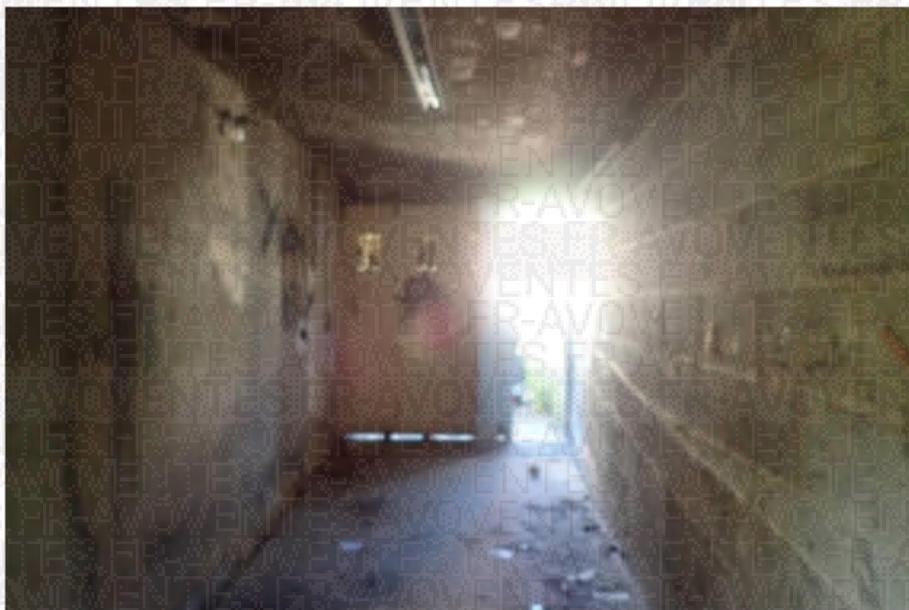
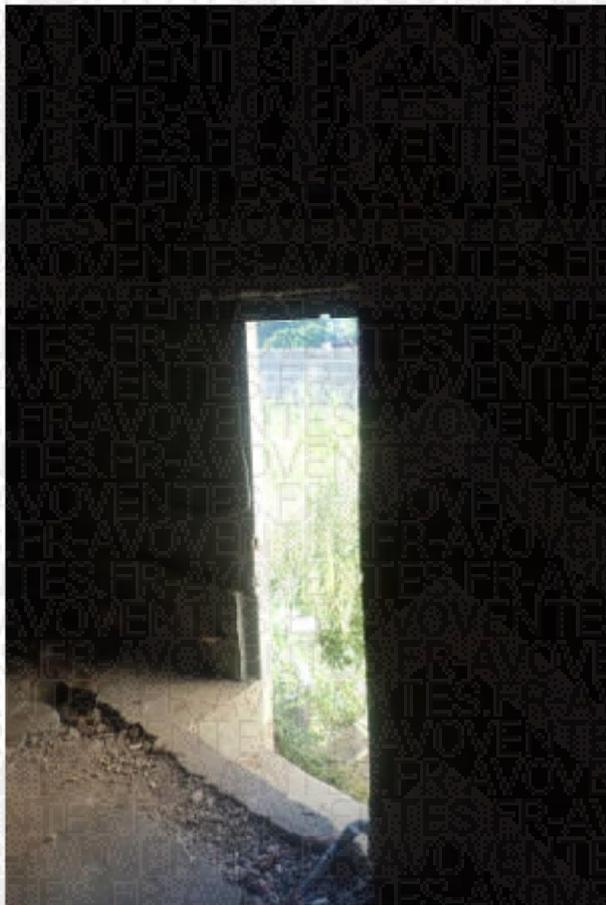














La maison est inoccupée et je demande à de procéder à l'ouverture de la porte d'entrée et de la porte du garage.

La maison se compose en rez-de-chaussée d'une entrée avec cage d'escalier, d'un WC, d'un séjour, d'une cuisine et d'une chambre. A l'étage un palier, trois chambres et une salle d'eau.

Le sous-sol est accessible à partir du jardin. Il se compose d'une ancienne cuisine d'été et d'une cave.

#### **Sous-sol**

##### **Cuisine d'été**

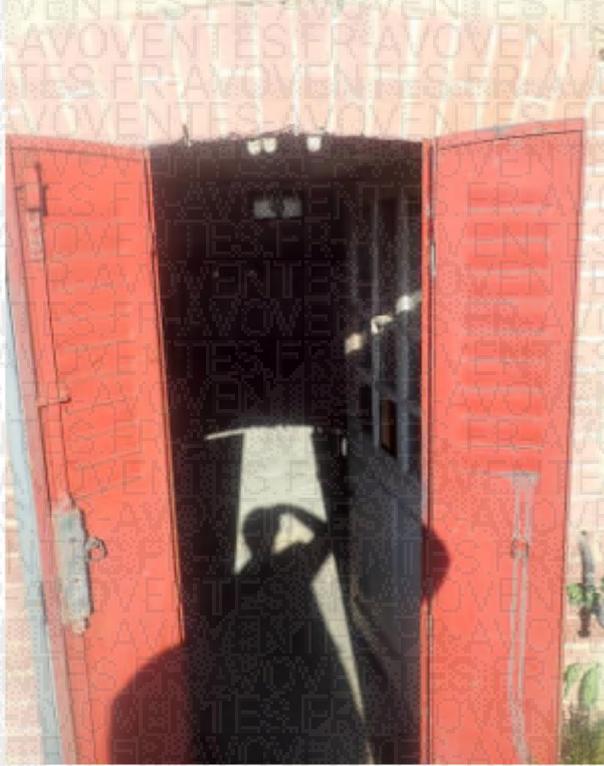
Au sol une dalle, les murs et le plafond sont recouverts de placoplâtre à l'état brut.

Côté mur pignon, le placoplâtre est dégradé et en partie arraché en partie basse.

L'installation électrique n'est pas achevée, des goulottes non reliées au-dessous du compteur électrique. Un chauffe-eau électrique.

Une porte ancienne petit carreaux en mauvais état et persiennes métalliques.

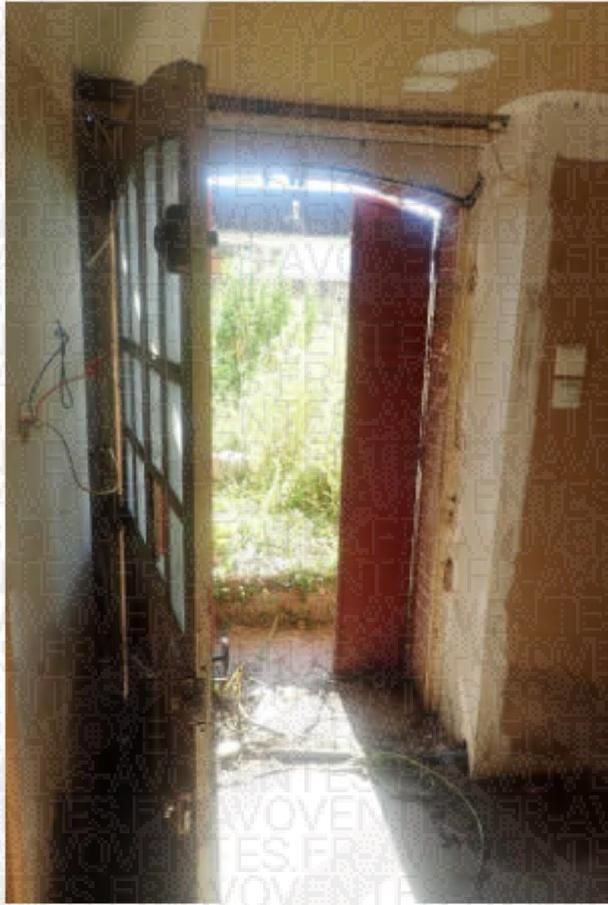
Un plan de travail avec évier deux bacs et robinet mélangeur.











**Cave**

**Au sol terre battue, les murs et le plafond sont à l'état brut.**

**Un jour et un soupirail.**

**Cette pièce est encombrée et inaccessible.**







### **Rez-de-chaussée**

Au sol parquet flottant identique dans toutes les pièces, les murs et le plafond sont peints.

Installation électrique.

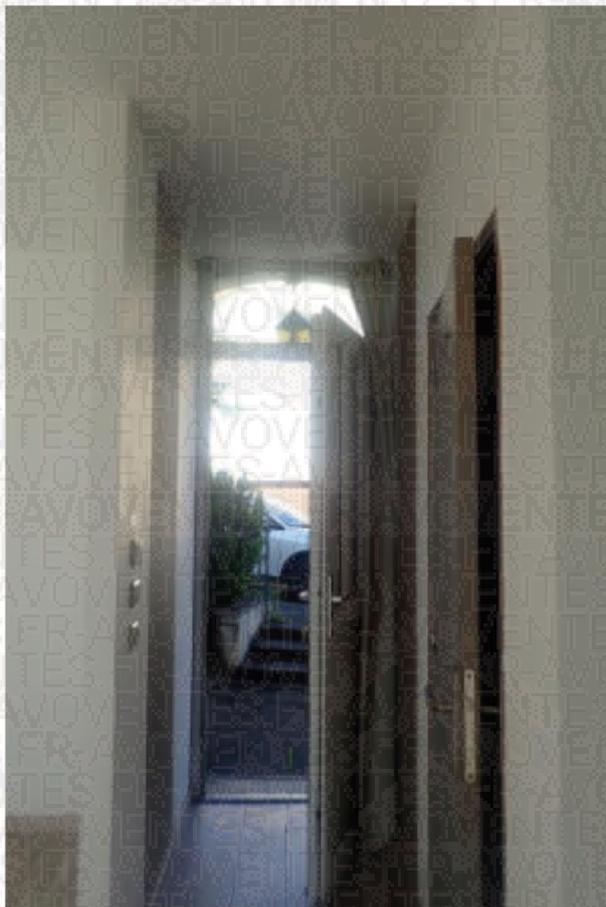
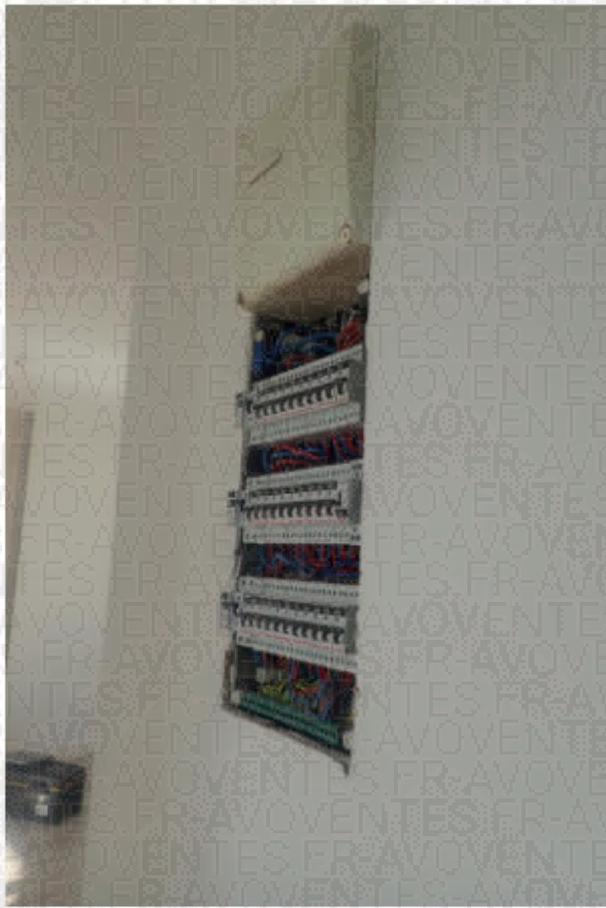
### **Entrée**

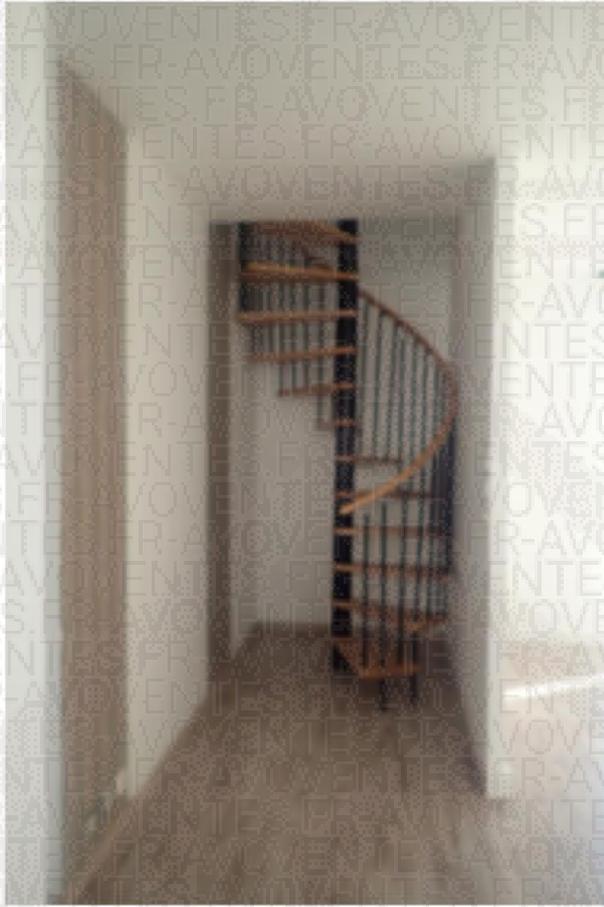
Une porte en PVC demi vitrée avec imposte vitrée.

Vis-à-vis de cette porte d'entrée un escalier tournant permet d'accéder à l'étage.

Un tableau électrique.







### **Séjour**

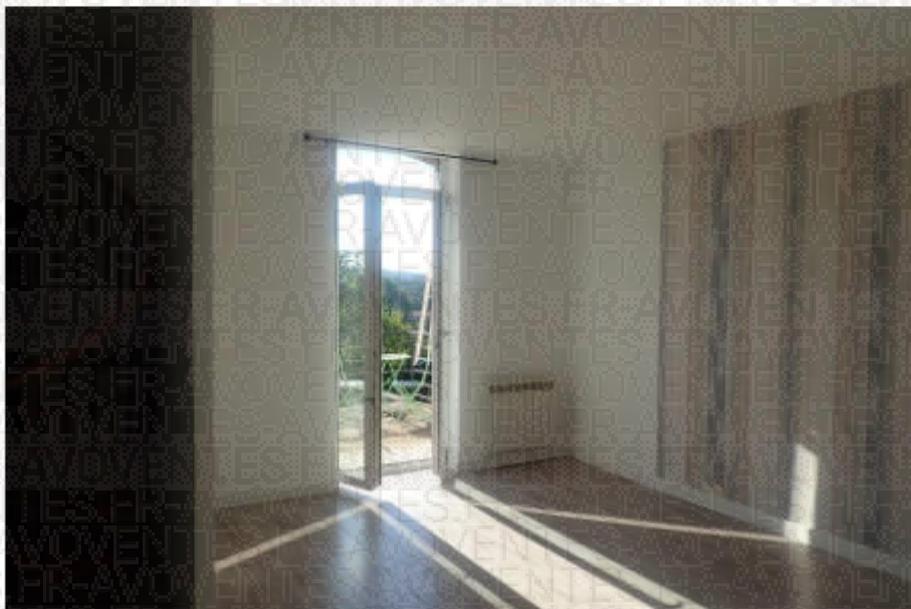
Un pan de mur partiellement recouvert de papier peint.

Une fenêtre PVC double vitrage et persienne métallique.

En façade arrière une porte vitrée deux vantaux, en PVC double vitrage donne accès à la terrasse.

Deux radiateurs électrique muraux.

Prise télévision et boîtier de connexion à la fibre.



## WC

Une porte en bois

Une cuvette WC suspendue avec chasse d'eau encastrée.

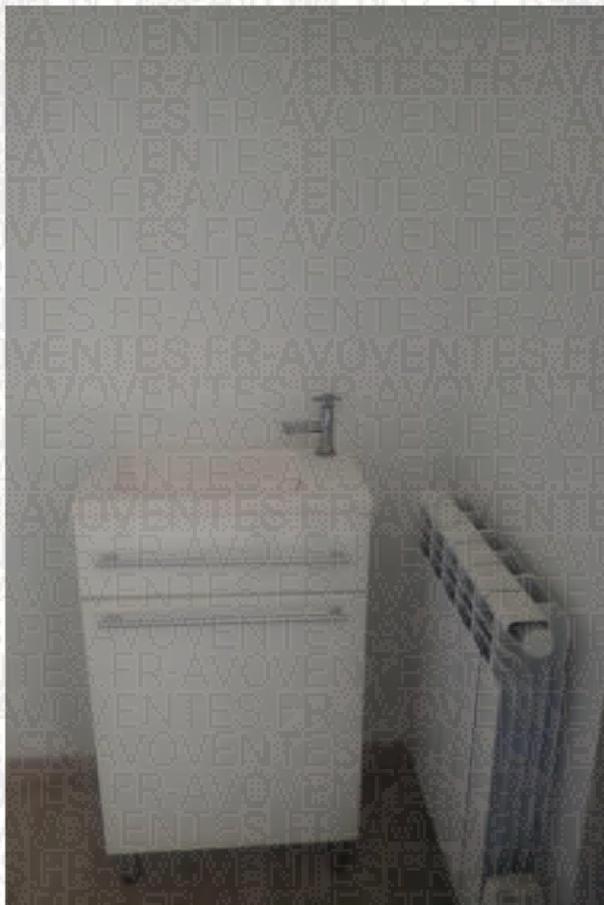
Un lave-main et robinet mélangeur, encastré sur un petit meuble.

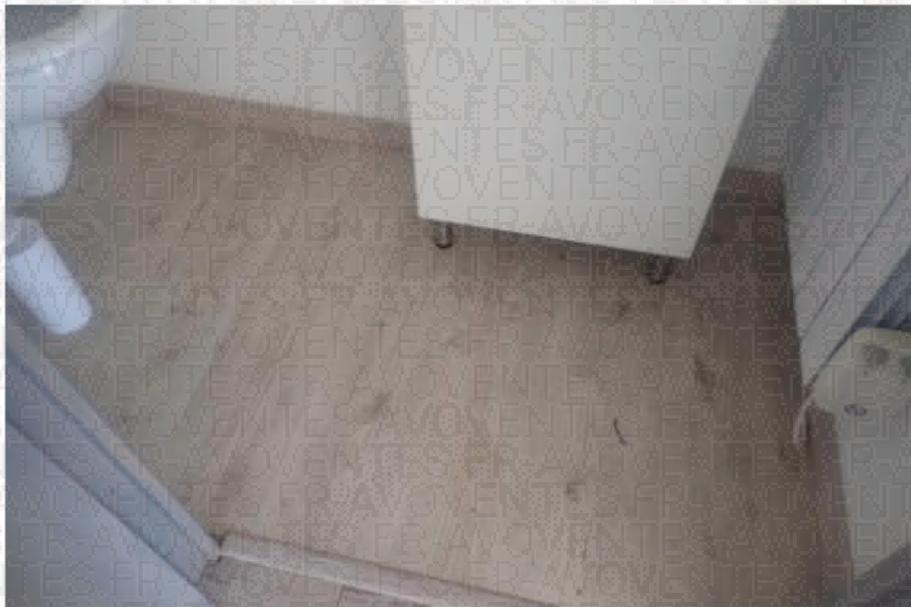
Un radiateur électrique mural.

Bouche de VMC.

Un point lumineux, un interrupteur.





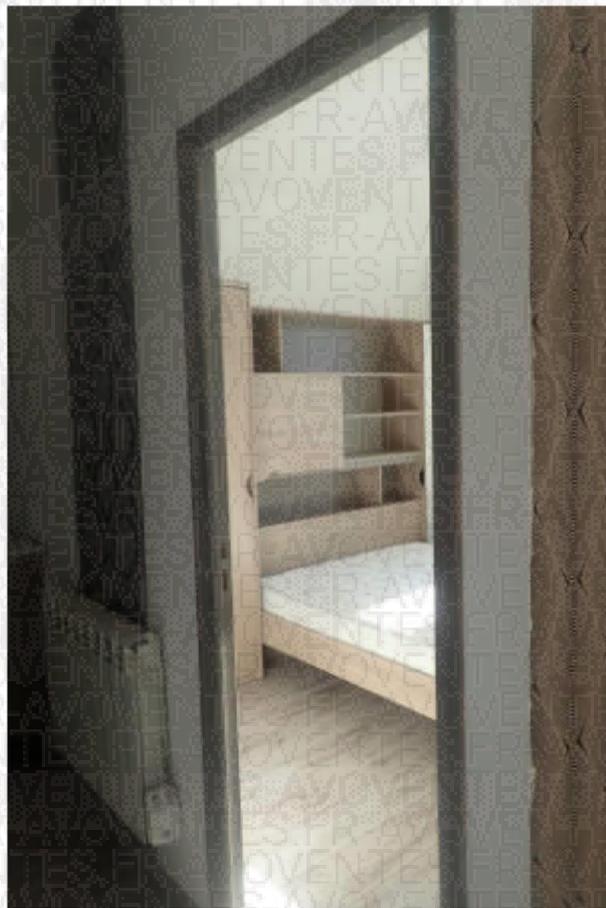


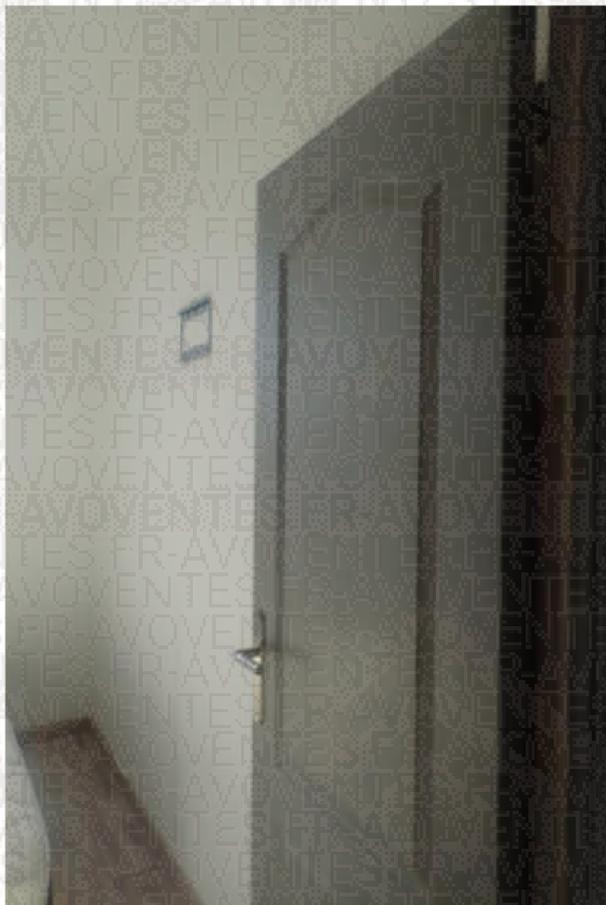
## Chambre

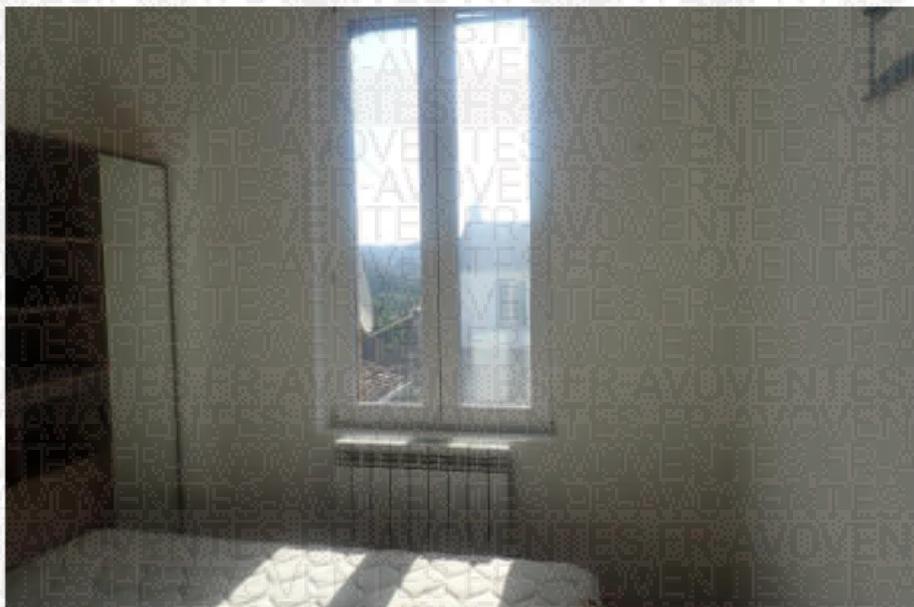
Une porte en bois.

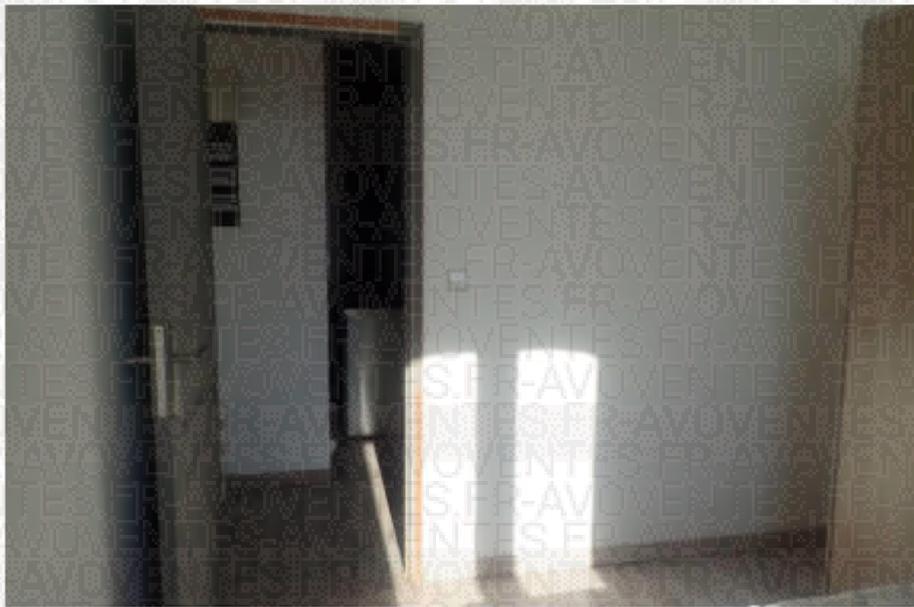
Une fenêtre PVC double vitrage et persiennes métalliques.

Installation électrique, prise télévision et radiateur électrique mural.











### **Cuisine**

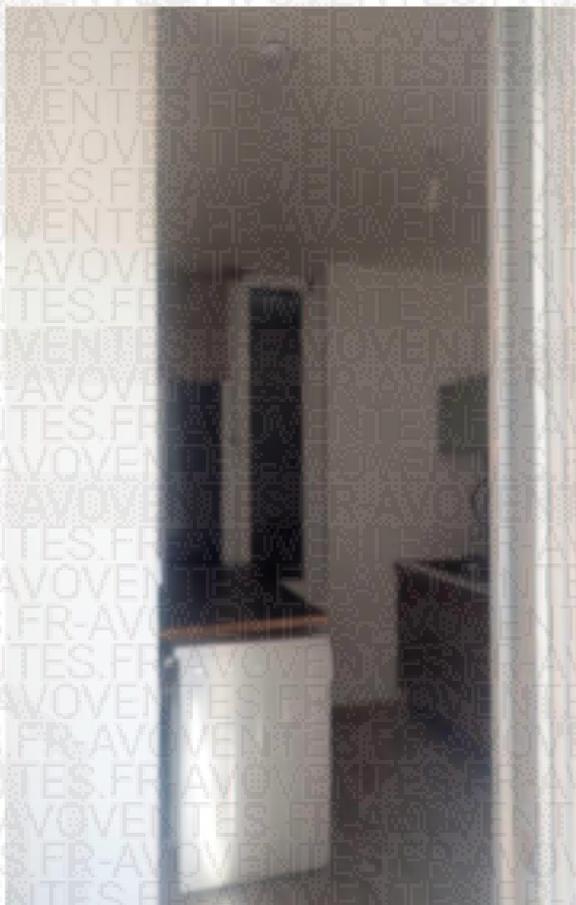
Une fenêtre PVC double vitrage et persiennes métalliques.

Eléments haut et bas de cuisine.

Un évier un bac avec égouttoir et douchette.

Une hotte électrique aspirante. Un plan de cuisson cinq feux gaz.

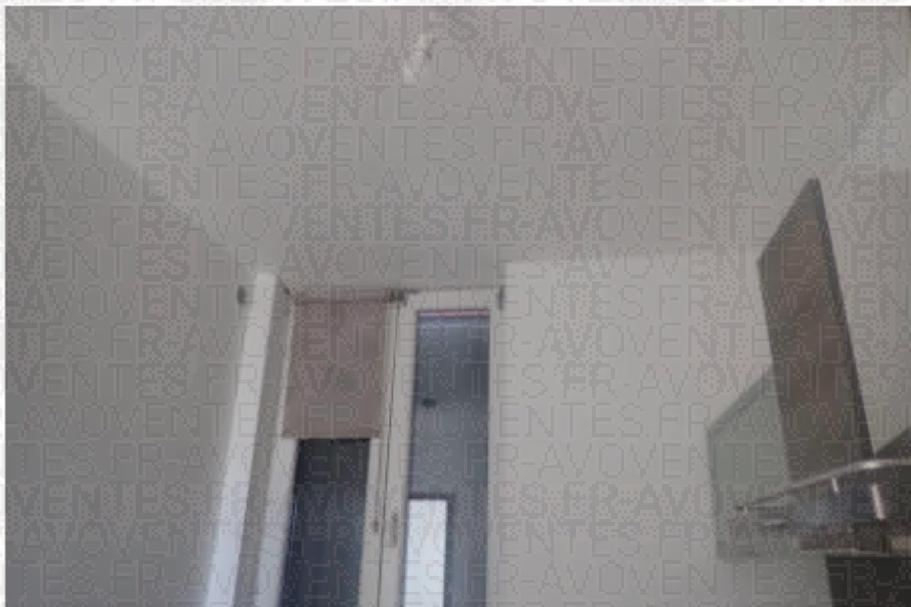
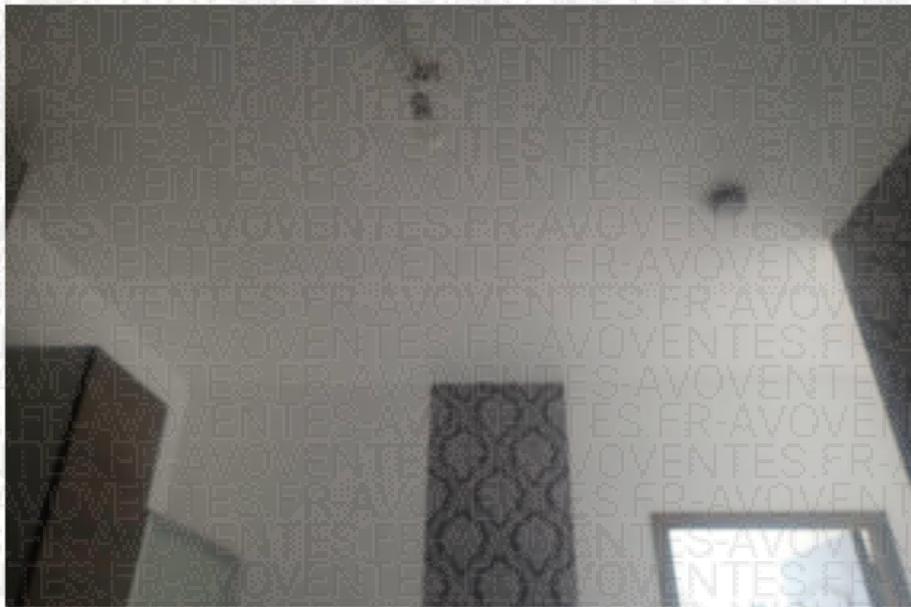
Une bouche de VMC, un détecteur de fumée.









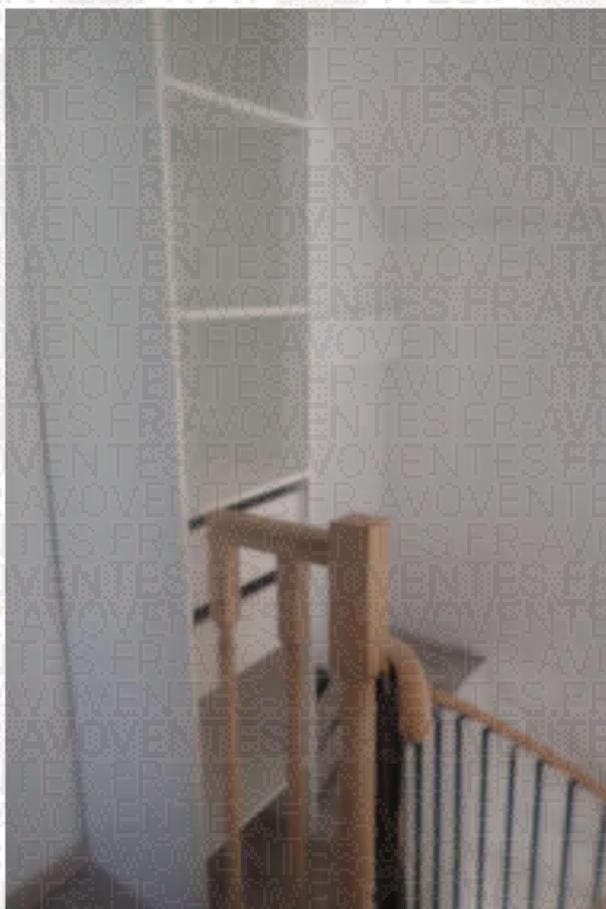
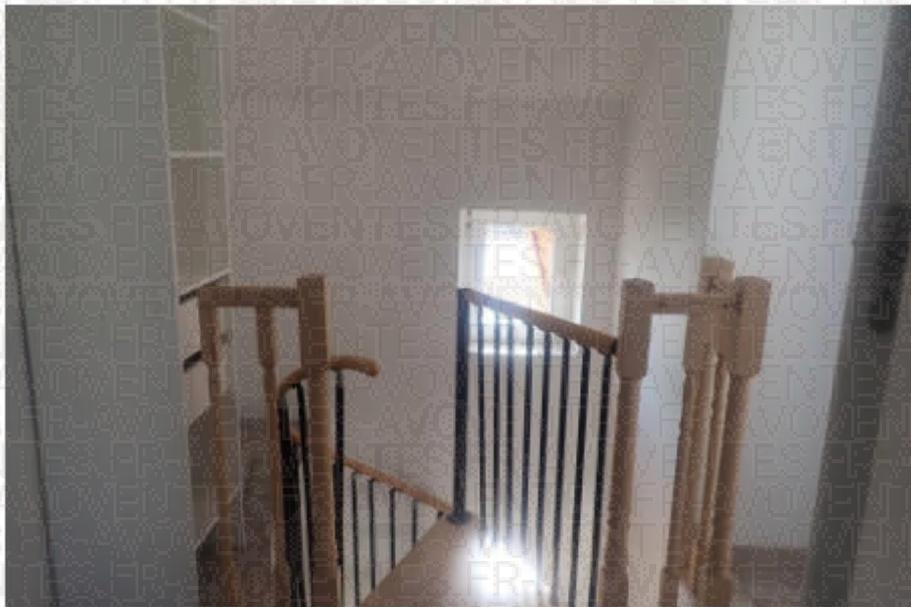


#### **Cage d'escalier et palier**

A l'étage un jour avec fenêtre PVC double vitrage et volet bois.

Au plafond du palier une trappe d'accès au combles non aménagés.







**A l'étage** au sol parquet flottant, les murs et le plafond sont peints.

Poutres apparentes peintes.

Dans chaque chambre un radiateur électrique mural.

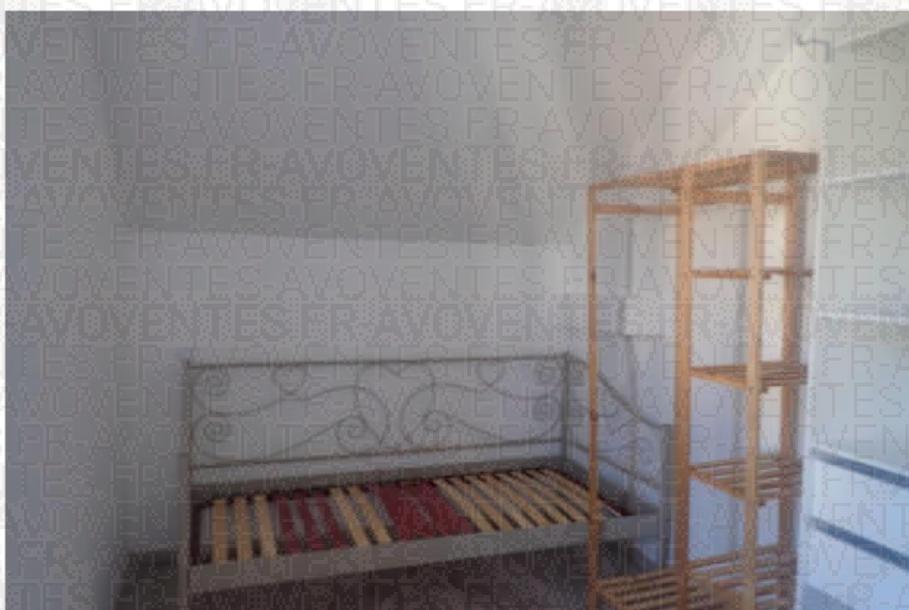
Installation électrique, prise télévision.

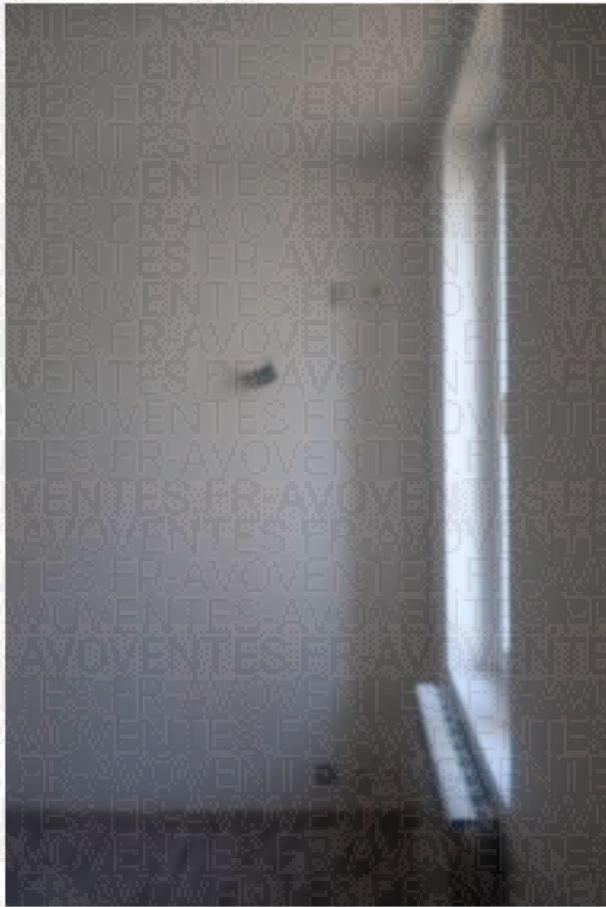
Une fenêtre PVC double vitrage et persiennes.

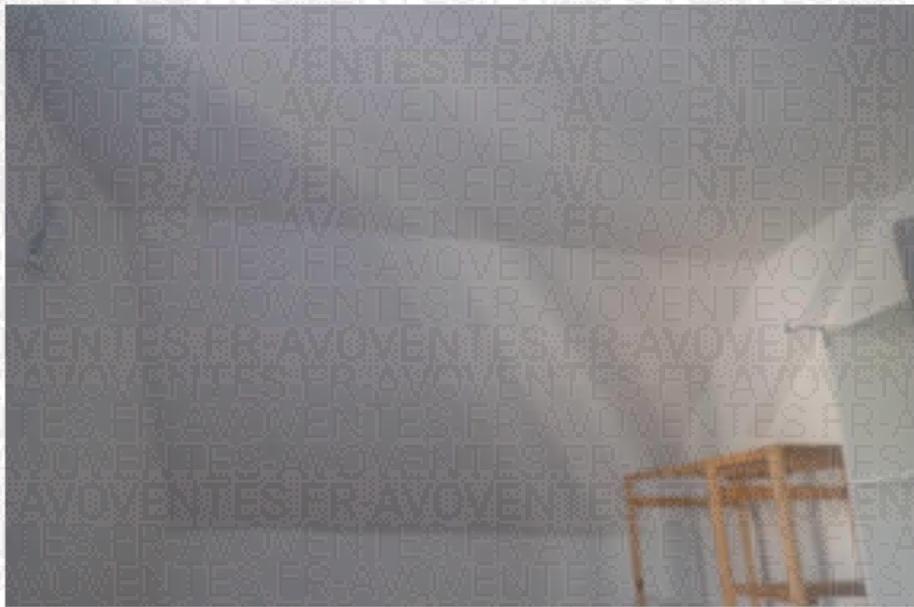
Une porte en bois.

### **Chambre à droite**

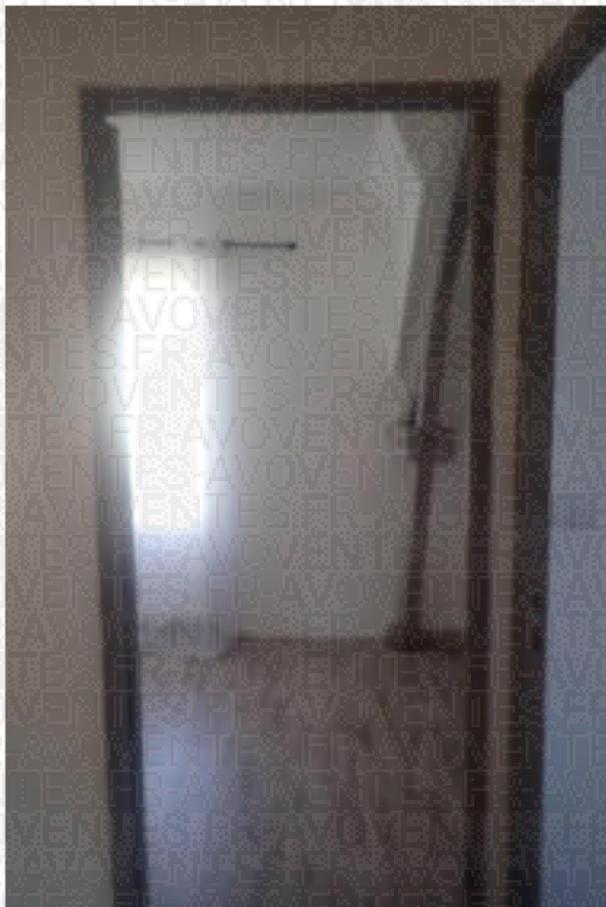








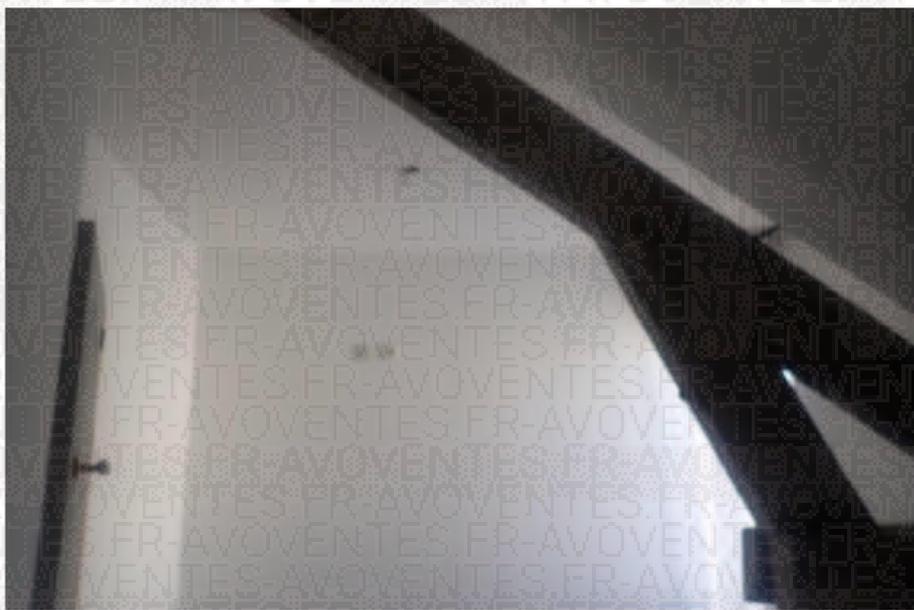
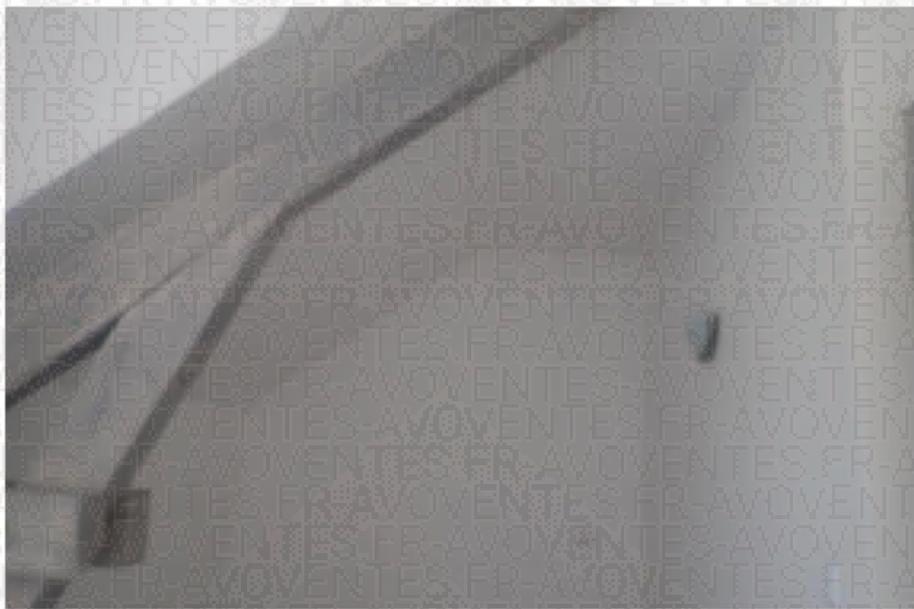
**Chambre sur façade avant**







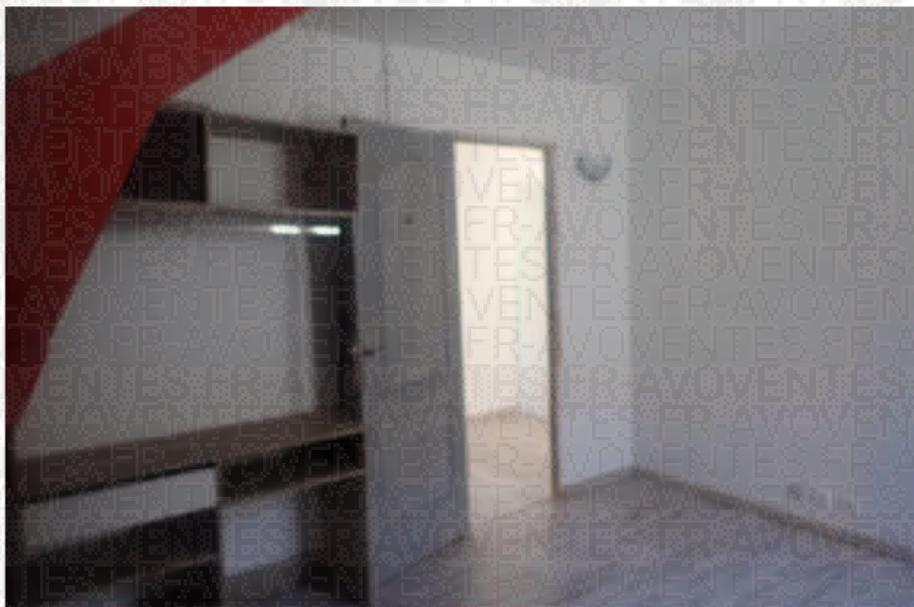


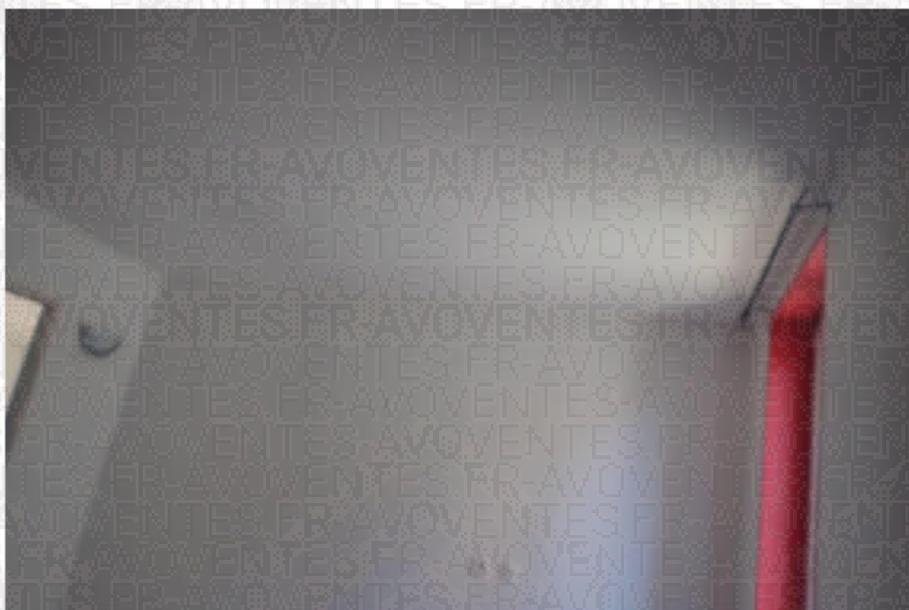


Chambre à gauche











### **Salle d'eau**

**Au sol parquet flottant,**

**Les murs et le plafond sont peints.**

**Carreaux de faïence au niveau des parois de la douche.**

**Deux vélux.**

**Une douche à l'italienne avec panneau vitrée. Robinet mitigeur avec flexible et pommeau.**

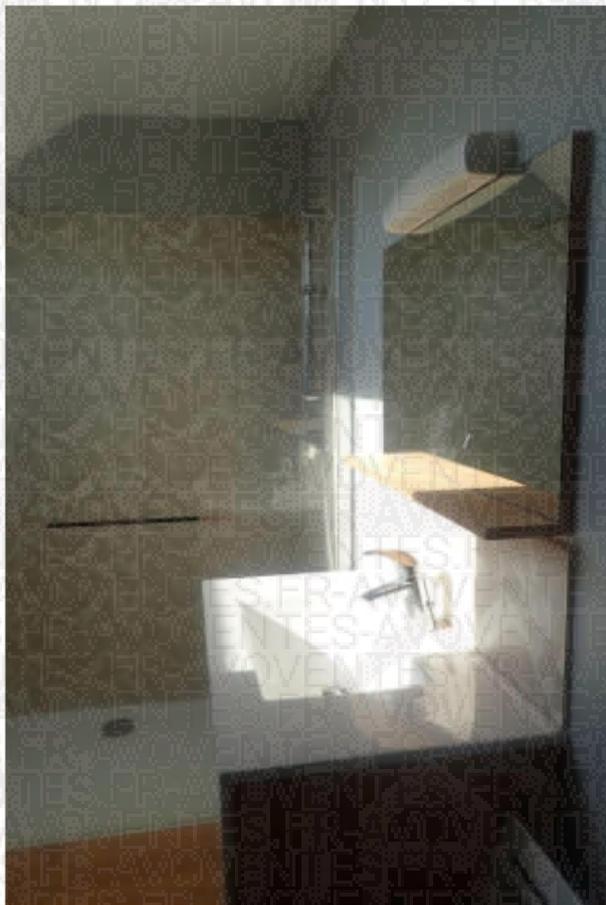
**Un meuble de salle de bains avec vasque encastrée et robinet mélangeur.**

**Installation électrique. Un radiateur électrique mural.**

**Bouche de VMC.**

**Une porte alvéolaire.**









Ma mission terminée je me suis retiré et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

**COUT : SIX CENT TRENTE SEPT EUROS SOIXANTE TROIS CENTIMES.**

COUT ACTE (Décret 096-1080 du 12.12.1996)	
Art A444-29.....	221.36
Art A 444-18.....	300.60
FRAIS DE DEPLACEMENT	
.....	9.40
H.T. ....	531.36
TVA 20,00%.....	106.26
T.T.C. ....	637.63

